



Séance spéciale

Mercredi 1^{er} juin 2011, 12 h 20

Présidence de M. Nkili

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
M^{ME} TARJA HALONEN, PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DE FINLANDE**

Le PRÉSIDENT

La Conférence internationale du Travail a le grand honneur de recevoir aujourd'hui Son Excellence M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande.

M^{me} Halonen, notre illustre invitée, est une amie de l'OIT. Nous lui devons beaucoup. Elle a notamment co-présidé la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation.

Pour l'accueillir et la présenter, permettez-moi de donner la parole au Secrétaire général de la Conférence, M. Juan Somavia.

Original anglais: Le **SECÉTAIRE GÉNÉRAL**
de la CONFÉRENCE

Madame la Présidente, nous sommes très proches de vous, de tout ce que vous avez fait, et nous apprécions tout ce que vous avez apporté à notre Organisation. Nous vous souhaitons la bienvenue en tant qu'invitée d'honneur et amie de notre Organisation, et nous nous félicitons de vous accueillir pour l'inauguration de cette 100^e session de la Conférence internationale du Travail.

Nous sommes convaincus qu'un monde meilleur doit être fondé sur le respect des droits de l'homme et la démocratie, et c'est ce qui vous a guidée en tant que Secrétaire générale du Syndicat national des étudiants finlandais, dans votre activisme en tant qu'avocate syndicale, dans votre carrière politique, en tant que parlementaire et en tant que ministre avec des portefeuilles allant des affaires sociales à la justice, en passant par les affaires étrangères, un ensemble impressionnant de connaissances.

Un engagement sans faille pour la cause de la justice et un leadership digne, associés à un engagement fort dans l'action pratique vous ont permis d'arriver toujours plus haut, jusqu'à votre poste actuel.

La Finlande est le premier pays européen à avoir accordé le droit de vote aux femmes. Vous êtes des pionniers en la matière. Vous avez été la première femme élue Présidente de la Finlande, et votre exemple est éloquent pour nous tous qui sommes à cette Conférence, au cours de laquelle sera discutée précisément la question de la discrimination.

Madame la Présidente, votre quête de justice sociale vous a conduite à un engagement solide pour

l'OIT. En 2002, lorsque les réactions contre la mondialisation étaient à leur comble, vous avez co-présidé la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation de l'OIT, avec le Président Benjamin Mkapa de la République-Unie de Tanzanie. Votre fermeté a permis à la commission de parvenir à des conclusions équilibrées basées sur l'unanimité et sur le principe d'une mondialisation équitable, et sur le rôle du travail décent pour réaliser cet objectif.

L'analyse de la commission a résonné fort lorsqu'à éclaté la crise économique et financière. Vous n'avez pas hésité à participer à notre Sommet sur la crise mondiale de l'emploi en 2009 pour joindre votre voix à l'appel en faveur d'une reprise fondée sur l'emploi et la protection sociale dans le cadre de l'Agenda du travail décent. J'aimerais dire enfin, à titre personnel, qu'en défendant les droits de l'homme et la démocratie vous avez aussi été une très bonne amie de mon pays, le Chili, notamment à l'époque de la dictature. Merci infiniment. Madame, en tant que Chilien, je vous remercie.

Madame la Présidente, notre Conférence œuvre à l'amélioration du monde du travail d'aujourd'hui et à la réalisation des changements qualitatifs nécessaires pour arriver à une nouvelle ère de justice sociale et de travail décent pour tous. La combinaison caractéristique d'idéalisme et de bon sens, de réflexion et d'action, d'expérience et d'avant-gardisme que vous avez apportée à cette Organisation est inestimable en ce début des travaux de la Conférence. Encore une fois merci d'être revenue parmi nous.

Original anglais: M^{me} Tarja HALONEN (Présidente
de la République de Finlande)

La création, en 1919, de l'Organisation internationale du Travail est le fruit d'une volonté politique de créer des règles internationales communes pour réduire la concurrence déloyale entre pays sur les conditions de travail.

Le système tripartite a fait preuve de sa force et de sa viabilité. Avant la 100^e Conférence internationale du Travail, qui s'ouvre aujourd'hui, l'OIT a adopté un total de 188 conventions. Les principes de l'Organisation se fondent sur la Déclaration de Philadelphie. Dans l'économie mondialisée actuelle, ces principes sont encore plus d'actualité qu'ils ne l'étaient il y a plus de soixante ans.

La Déclaration de Philadelphie a également indiqué que l'OIT devait promouvoir des programmes de sécurité sociale pour assurer des revenus de base à tous ceux qui ont besoin de cette protection. Cette

année, la Conférence internationale du Travail doit examiner comment la sécurité sociale peut être garantie pour tous, non seulement pour ceux qui exercent un emploi rémunéré, mais également pour les millions de personnes qui sont exclues du marché du travail ou sont prises au piège des zones grises de l'économie mondiale.

Au début du nouveau millénaire, le Directeur général du BIT a institué une Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. J'ai eu l'honneur et le plaisir de co-présider cette commission avec le Président de la République-Unie de Tanzanie, Benjamin Mkapa, lui aussi présent à Genève aujourd'hui.

Les membres de cette commission représentaient, conformément aux principes de l'OIT, les différentes composantes de la société. En tenant compte de cette diversité, et en étant à l'écoute les uns des autres, nous avons pu élaborer d'un commun accord un rapport qui a ensuite été publié en 2004.

Vous vous souviendrez peut-être que c'était l'époque où il n'était pas facile de se mettre d'accord sur tout ce qui touchait à la mondialisation. Je suis heureuse que nos efforts aient porté leurs fruits lors du Sommet mondial des Nations Unies, en 2005, mais aussi en 2008, avec l'adoption, par la Conférence internationale du Travail, de la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable qui définit les objectifs stratégiques de l'OIT.

Sur cette base, il a été possible de s'intéresser aux conséquences de la mondialisation, notamment la nécessité de garantir un travail décent. D'autres organisations régionales, comme l'Union européenne et l'Union africaine, ont fait de même.

L'OIT a été active pour veiller activement à ce que les questions touchant à la vie professionnelle soient prises en considération dans le débat sur l'économie mondiale ainsi que dans les travaux qui mènent actuellement les pays du G20.

Les événements récents en Afrique du Nord et au Proche-Orient ont permis de constater que les conflits n'éclatent pas seulement en raison d'un déficit de démocratie, d'un respect insuffisant des droits de l'homme ou de l'absence d'un Etat de droit, mais aussi lorsque la justice sociale est inexistante.

Dans le rapport à cette Conférence, le Directeur général a souligné que les valeurs et politiques de l'Organisation étaient plus nécessaires que jamais. Selon ses propres termes: «Les politiques de l'OIT contribuent à la réduction des tensions, à l'équité et à la sécurité dans le monde.» La mise en œuvre des trois piliers – économique, social et écologique – du développement durable serait un excellent gage de sécurité. Au niveau mondial, les nombreuses initiatives prises par les Nations Unies en faveur du développement sont à mettre en regard du nombre croissant de conflits que l'Organisation doit résoudre. Un développement véritablement durable serait une bien meilleure solution, tant pour réduire les souffrances humaines que pour améliorer l'économie.

La table ronde de haut niveau sur la durabilité mondiale que je co-préside avec le Président de l'Afrique du Sud, Jacob Zuma, vise à trouver des modèles de coopération mondiale. Nous espérons que le développement durable pourra avoir un véritable impact sur la vie quotidienne de chacun, et de préférence le plus tôt possible.

Au plan mondial, le rôle de l'OIT est de promouvoir les droits de l'homme et de définir des normes

fiables dans le domaine social et le monde du travail. Les conventions fondamentales adoptées par l'Organisation sont toujours d'actualité mais il reste beaucoup à faire pour assurer leur application dans de nombreux pays. Il faut un travail supplémentaire pour éliminer le travail forcé et les pires formes de travail des enfants. La liberté syndicale et le droit de négociation collective doivent être davantage soutenus. Ces droits fondamentaux doivent être respectés lorsque nous recherchons les moyens de faire progresser l'économie mondiale.

La Conférence de cette année va discuter d'un rapport sur l'égalité au travail. Ce rapport montre que beaucoup de pays ont fait des progrès pour améliorer l'égalité hommes-femmes, notamment dans les secteurs public, politique et institutionnel. Néanmoins, les femmes, notamment celles qui appartiennent à une minorité, et les migrantes sont trop souvent les premières à souffrir des différentes crises et conflits.

Cette année marque le 60^e anniversaire de l'adoption de la convention de l'OIT sur l'égalité de rémunération. Elle marque aussi le 100^e anniversaire de la Journée internationale de la femme. L'égalité de statut et de rémunération au travail continue d'exiger toute notre attention. En effet, pour assurer un développement durable, il suffirait d'utiliser pleinement le potentiel et les ressources de tous les êtres humains, hommes et femmes confondus, et conférer ainsi sa pleine valeur au capital humain.

L'égalité entre les sexes relève de la problématique des droits de l'homme. Il en va de même pour l'élimination de la discrimination au travail et l'éradication du racisme. Il est bon que ces sujets soient à l'ordre du jour de cette Conférence.

Nous savons que les gouvernements ont des responsabilités mais ils ne peuvent, seuls, mettre en œuvre les objectifs de l'OIT. Le tripartisme fait la spécificité et la force de l'Organisation. Les trois parties s'étant engagées à respecter les décisions de l'OIT, il leur est donc plus facile de promouvoir la mise en œuvre de ces décisions dans leur propre pays.

Le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, qui a été cité plus tôt, contient plusieurs recommandations, dont l'une repose sur le principe qu'il faut commencer à l'échelon local pour rendre la mondialisation plus équitable.

Mon propre pays, la Finlande, et d'autres pays nordiques ont fondé leur système sur le modèle de l'Etat-providence. Pourtant, ces pays restent parmi les plus compétitifs au monde. Et c'est peut-être justement à cause de cela.

Les gouvernements, les organisations du marché du travail et d'autres partenaires clés devraient se mettre d'accord sur des mesures nationales permettant de tirer pleinement parti des bienfaits de la mondialisation et de remédier aux déséquilibres qu'elle engendre.

Si nous ne faisons rien chez nous, comment s'attendre à des progrès au niveau international?

Une coopération étroite entre différentes organisations internationales est essentielle pour que nous puissions donner une impulsion décisive au développement.

Je considère qu'une forte interaction entre des organisations comme l'OIT, la CNUCED et l'OMC, par exemple, constituerait un fondement solide pour une solution mondiale.

Au niveau mondial, nous avons besoin d'une meilleure cohérence entre les différents objectifs et les différentes mesures. Il faut nous mettre d'accord sur les moyens d'atteindre nos objectifs.

Je présente tous mes vœux de succès à la 100^e session de la Conférence internationale du Travail ainsi qu'à tous les participants pour ces prochaines semaines. L'OIT a un rôle clé à jouer dans la famille des organisations internationales, le travail décent et les personnes sont au cœur de votre

travail et je vous fais part de mon plus grand respect.

Le PRÉSIDENT

Madame la Présidente, nous vous remercions très sincèrement pour votre constante disponibilité et pour le puissant message que vous venez de livrer à la Conférence. Je peux vous assurer que nous allons nous en inspirer tout au long de nos discussions et délibérations.

(La séance est levée à 12 h 35.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séance spéciale

Allocution de Son Excellence M ^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande	1
--	---

.....
• Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact sur
• l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnaissants aux
• délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exemplaires afin de ne
• pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence sont accessibles sur
• Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.
•
.....